**La joie de l’amour**

**Transmettre la foi**

287. L’éducation des enfants doit être caractérisée par un cheminement de transmission de la foi, rendu difficile par le style de vie actuel, les horaires de travail, la complexité du monde contemporain où beaucoup vont à un rythme frénétique pour pouvoir survivre Toutefois, la famille doit continuer d’être le lieu où l’on enseigne à percevoir les raisons et la beauté de la foi, à prier et à servir le prochain. Cela commence par le baptême…Ensuite, commence le cheminement de la croissance de cette vie nouvelle. La foi est un don de Dieu reçu au baptême, et elle n’est pas le résultat d’une action humaine ; cependant les parents sont des instruments de Dieu pour sa maturation et son développement….La transmission de la foi suppose que les parents vivent l’expérience réelle d’avoir confiance en Dieu, de le chercher, d’avoir besoin de lui, car c’est uniquement ainsi qu’un âge à l'autre vantera ses œuvres, fera connaître ses…. Cela demande que nous implorions l’action de Dieu dans les cœurs, là où nous ne pouvons parvenir. Le grain de moutarde, semence si petite, devient un grand arbre (cf. *Mt* 13, 31-32), et ainsi nous reconnaissons la disproportion entre l’action et son effet. Donc, nous savons que nous ne sommes pas les propriétaires du don mais ses administrateurs vigilants. Cependant notre engagement créatif est un don qui nous permet de collaborer à l’initiative de Dieu. Par conséquent, « il faut veiller à valoriser les couples, les mères et les pères, comme sujets actifs de la catéchèse […]. La catéchèse familiale est d’une grande aide, en tant que méthode efficace pour former les jeunes parents et pour les rendre conscients de leur mission comme évangélisateurs de leur propre famille

288. L’éducation à la foi sait s’adapter à chaque enfant, car parfois les méthodes apprises ou les recettes ne fonctionnent pas. Les enfants ont besoin de symboles, de gestes, de récits. Les adolescents entrent généralement en crise par rapport à l’autorité et aux normes ; il convient donc d’encourager leurs propres expériences de foi et leur offrir des témoignages lumineux qui s’imposent par leur seule beauté. Les parents qui veulent accompagner la foi de leurs enfants sont attentifs à leurs changements, car ils savent que l’expérience spirituelle ne s’impose pas mais qu’elle se propose à leur liberté. Il est fondamental que les enfants voient d’une manière concrète que pour leurs parents la prière est réellement importante. Par conséquent, les moments de prière en famille et les expressions de la piété populaire peuvent avoir plus de force évangélisatrice que toutes les catéchèses et tous les discours. Je voudrais exprimer, de façon spéciale, ma gratitude à toutes les mères qui prient constamment, comme le faisait sainte Monique, pour leurs enfants qui se sont éloignés du Christ.

289. L’effort de transmettre la foi aux enfants, dans le sens de faciliter son expression et sa croissance, aide à ce que la famille devienne évangélisatrice, et commence spontanément à la transmettre à tous ceux qui s’approchent d’elle et même en dehors du cercle familial. Les enfants qui grandissent dans des familles missionnaires deviennent souvent missionnaires, si  les parents vivent cette mission de telle manière que les autres les sentent proches et affables, et que les enfants grandissent dans cette façon d’entrer en relation avec le monde, sans renoncer à leur foi et à leurs convictions. Souvenons-nous que Jésus lui-même mangeait et buvait  avec les pécheurs qu’il pouvait s’arrêter pour parler avec la samaritaine et recevoir de nuit Nicodème), qu’il s’était fait oindre les pieds par une femme prostituée et qu’il n’hésitait pas à toucher les malades Ses apôtres faisaient de même ; ils n’étaient pas méprisants envers les autres, enfermés dans de petits groupes d’élite…

290. « La famille se constitue ainsi comme sujet de l’action pastorale à travers l’annonce explicite de l’Évangile et l’héritage de multiples formes de témoignage : la solidarité envers les pauvres, l’ouverture à la diversité des personnes, la sauvegarde de la création, la solidarité morale et matérielle envers les autres familles surtout les plus nécessiteuses, l’engagement pour la promotion du bien commun, notamment par la transformation des structures sociales injustes, à partir du territoire où elle vit, en pratiquant les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle »…